

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Directeur de l'ARS Océan Indien,

Madame la Députée de la 6<sup>e</sup> circonscription,

[ Madame la Sénatrice, ]

Monsieur le Président du Conseil Régional,

Madame la Présidente du Conseil Général,

Monsieur le Maire,

Monsieur le Directeur du CHU de la Réunion,

Mesdames, Messieurs,

C'est un immense honneur d'ouvrir ce Colloque ici à l'Espace Culturel Pierre Roselli.

Rassembler en un même lieu autant de décideurs, de professionnels, de membres d'associations concernés par l'abus d'alcool mais aussi de producteurs, d'importateurs et de distributeurs de boissons alcoolisées était une gageure. Nous nous réjouissons d'y être parvenus. Le dernier Colloque d'envergure sur l'alcool remonte à 1987, il s'intitulait « Alcoolisation et Suralcoolisation à La Réunion ».

Pendant ces deux journées nous allons évoquer un sujet de santé publique important pour notre région : les conséquences de l'abus d'alcool qui placent La Réunion aux premiers rangs sur le plan national.

Madame Monique RICQUEBOURG, Directrice des études à l'Observatoire Régional de Santé, nous apportera toute à l'heure à ce sujet les dernières données disponibles.

Afin de mieux comprendre les fondements de cette problématique, nous avons sollicité Monsieur le Pr Prosper EVE pour son regard d'historien ainsi que Monsieur Patrice PONGERARD, auteur d'un travail remarqué sur l'anthropologie du boire social à la Réunion. Le Docteur Christian DAFREVILLE médecin addictologue nous livrera sa réflexion sur 30 années de pratique alcoologique à la Réunion. Nous terminerons cette première journée en écoutant Alain CHATEL nous parler de son métier de maître-assembleur et de la profession de distillateur à La Réunion.

La deuxième journée de ce Colloque sera consacrée aux actions fondamentales de prévention dans des domaines particulièrement importants : la grossesse, l'enfance, l'adolescence, la conduite routière, la communication.

Quelle est la finalité de ce Colloque ? Nous n'acceptons pas l'image d'Epinal qui associe trop souvent La Réunion à la fatalité de l'alcoolisme, ce n'est pas cette image que nous souhaitons voir transmise aux jeunes générations. Quelles sont les mesures à mettre en œuvre ? Elles sont le plus souvent connues, évaluées et recommandées par des organismes internationaux comme l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). L'abus d'alcool résulte de facteurs multiples. Il ne peut y avoir de

politique de santé en la matière sans une approche globale, cohérente et équitable. En effet, la prévention, ce n'est pas seulement faire des actions de prévention en milieu scolaire.

Ainsi actuellement, l'exonération majeure des taxes sur les rhums traditionnels des DOM est responsable de prix très bas qui encourage l'achat d'alcools forts avec une mise en danger d'une partie de la population, principalement la plus vulnérable. Nous demandons à nos élus le courage de repenser l'exonération de 50 % du droit d'accise sur les rhums traditionnels (négocié au niveau de l'Europe) ainsi que l'exonération de près de 50 % des droits d'octroi de mer interne (qui dépend de La Région). Ces cadeaux fiscaux mettent en danger une partie non négligeable de nos concitoyens. La santé publique devrait toujours primer sur les intérêts économiques. La FRAR sollicitera prochainement Madame Ericka BAREIGTS, notre nouvelle secrétaire d'Etat à l'Egalité réelle, au sujet cette inégalité profonde à laquelle est exposée la population réunionnaise. En effet, la Constitution française dans son article 11 garantit à tous les citoyens la protection de la santé.

Voici un exemple de ce que nous ne souhaitons plus jamais voir dans notre département. [diapo]

La FRAR publiait il y a un peu plus d'un an son livre Blanc consacré à la lutte contre l'abus d'alcool dans notre région avec le souhait de créer une dynamique volontariste qui rassemble l'ensemble des acteurs concernés par cette problématique qui aboutisse à des actions concrètes. [diapo]

Quel est le bilan aujourd'hui ? Elle se réjouit aujourd'hui de rassembler en ce lieu autant de personnes autour de cette préoccupation. Nous tenons à remercier l'engagement de la Préfecture, en particulier Madame Julie Bouaziz, Directrice de Cabinet du Préfet qui conduit un groupe de travail sur ce sujet et dont les réunions ont abouti à l'établissement d'une Charte contre l'usage nocif d'alcool.

Je salue l'engagement des partenaires locaux autour de ce projet mais regrette les résistances qui ont amené à sa ratification incomplète en raison de la résistance des instances nationales d'Entreprise et Prévention devenue aujourd'hui Avec Modération.

Je remercie Monsieur Alain Abadie, ancien Directeur de Cabinet de la Région. Il a été à l'origine d'un travail qui a conduit à l'interdiction de la publicité pour les boissons alcoolisées sur le domaine relevant de la Région Réunion.

Je veux saluer ici également les communes qui ont eu le courage de prendre des arrêtés anti-alcools (Petit-Ile, Saint-André, Saint-Paul, La Possession).

Je salue l'engagement très fort de Madame Monique Orphé, députée de la 6<sup>e</sup> circonscription sur les questions relatives à l'alcool.

[Je suis très heureux de la présence de Madame la Sénatrice Anne-Marie PAYET dont l'action fût à l'origine de l'une des avancées les plus importantes en matière de lutte contre l'alcoolisation fœtale avec l'obligation d'apposer un pictogramme sur toutes les boissons alcoolisées à partir de 2005.]

Nous nous réjouissons de ces avancées.

Le rapport de l'économiste Pierre Kop paru en septembre dernier nous montre que le coût des addictions légales est considérable pour la société, très largement supérieur aux recettes.

Nous pensons qu'à La Réunion eût égard aux problèmes liés à l'abus d'alcool, notre politique de lutte et de prévention devrait être exemplaire et innovante. Elle ne devrait pas se cantonner à une simple application ou déclinaison relative des décisions prises ailleurs. La Réunion en matière de mesures santé publique dans le domaine de l'abus d'alcool peut être un exemple pour la France.

Mais rassurez-vous il ne s'agit pas ici de faire l'apologie de la prohibition de l'alcool qui n'a pas de sens. Il s'agit de modifier notre rapport, notre relation à l'alcool et de mettre fin à l'idée de fatalité pour La Réunion. J'appelle de mes vœux sincères la progression de nos producteurs locaux de spiritueux vers l'exportation via une démarche d'excellence avec une AOC à l'instar de la Martinique. Aujourd'hui, malheureusement 70-80 % du Rhum traditionnel produit est consommé sur place.

Je les appelle également avec les importateurs et les distributeurs à engager une réflexion sur une communication davantage responsable. Ce sera l'objet de présentations et d'un débat en fin de notre deuxième journée.

Je souhaite de tout cœur que ce Colloque contribue à des avancées concrètes. Les échanges pourront se faire sans tabou mais de manière respectueuse, ce à quoi avec les modérateurs qui m'accompagneront, nous veillerons scrupuleusement.

Je terminerai en rendant hommage à ceux qui nous ont précédés : les Dr LETOURNEUR, JAY et AUBIN. Nous pensons à eux.

Je suis à présent heureux d'appeler à cette tribune Monsieur Jean-Marie VIRAPOULLE, Adjoint au Maire de Saint-André.

Dr David METE,  
Président de la FRAR,  
Jeudi 3 mars 2016.